



Comment se passes un abandon de poste?

Par **laeti titia**, le 11/07/2012 à 19:11

Bonjour,

voila mon probleme je suis dans le meme magasin depuis 4 ans et je souhaite partir car l'ambiance et l'entente avec mon responsable est loin detre amicale (il n'y a pas de harcelement) mai je voudrai savoir comment se passe un abandon de poste et si g droit a des indemnité apres (assedic ou autres) et ai je le droit de travailler car je vien davoit mon agrement dassistante maternele et jai 10 jour de formation a effecteuer et il ne veu pas me donner mes jours!!!!

aidez moi jen peut plus

merci

Par **pat76**, le 11/07/2012 à 19:33

Bonjour

Si vous faites un abandon de poste, votre employeur ne sera pas dans l'obligation de vous licencier immédiatement.

Il pourra attendre 4 mois voir plus, avant de vous envoyer une lettre recommandée dans laquelle il vous mettra en demeure de reprendre votre poste ou de justifier votre absence.

Pendant toute cette durée vous n'aurez pas de salaire hormis le bulletin ou le net à payer sera

le chiffre 0.

Vous aviez fait une demande de Congé Individuelle de Formation à votre employeur, par courrier recommandé?